

La loi du 7 juillet 1904 est due à l'initiative du F.^r Combes et de la Franc-Maçonnerie dont le pasteur prussien Steeg était un des membres les plus actifs et l'une des plus grosses influences en sa qualité d'étranger. Son fils, l'actuel ministre de l'Intérieur, a hérité de sa passion antireligieuse; il se montre heureux de compléter l'oeuvre paternelle.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois d'août 1912.

approuvée et bénie par Pie X

LES EMIGRANTS CATHOLIQUES

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Coeur de **Jésus**, je vous offre par le Coeur immaculée de **Marie**, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour que les catholiques qui émigrent loin de leur patrie conservent la pureté de la foi et les pratiques de la vie chrétienne.

Résolution apostolique. — Je contribuerai aux oeuvres établies en faveur des émigrants, je les ferai connaître; je m'intéresserai aussi aux associations préventives pour la protection du jeune homme et de la jeune fille; je prierai et me mortifierai pour obtenir aux catholiques exposés aux dangers du changement de milieu les grâces qui leur sont nécessaires.